



## **CHAMPIONNATS GENEVOIS**

### **Règlement**

#### **1. GENERALITES**

##### **a. Organisation**

Les championnats genevois (CG) sont organisés par la Section Genevoise de Bowling (SGB).

##### **b. Dates et horaires des jeux**

Les dates des CG sont fixées par Swiss Bowling (SB) et les horaires sont établis par la SGB.

Les horaires des jeux sont communiqués au plus tard 8 semaines avant le début des CG afin de permettre aux clubs de préparer leurs inscriptions.

Les inscriptions sont ouvertes au plus tard 6 semaines avant les CG et se font directement sur le site SGB.

##### **c. Conditions de participation**

Pour participer aux CG, le joueur, membre de la SGB, doit être en possession de sa licence SB ou SGB dûment payée. Le cas échéant, cette dernière peut être commandée et payée avant le début des jeux.

##### **d. Catégories**

###### **Hommes :**

**La catégorie officielle SB ou SGB au 31 décembre est déterminante.**

Les joueurs ne satisfaisant à cette condition seront classés dans la catégorie de la moyenne qu'ils réaliseront sur leurs 6 premières parties quelle que soit la discipline jouée (pour les catégories, voir point 5).

Un joueur peut être classé dans une catégorie supérieure pour autant qu'il en ait fait la demande par écrit auprès de la SGB. Le délai pour acceptation de cette demande est fixé au 5 janvier.

**Dames : pas de catégorie, championnats genevois avec handicap officiel au 31 décembre.**

Pour les joueuses n'ayant pas de handicap officiel au 31 décembre, ce dernier sera calculé sur leurs 6 premières parties quelle que soit la discipline jouée.

## **2. DEROULEMENT DES JEUX**

### **a. Triplettes**

**Dames :** Le total des quilles et handicaps donne le classement final de la discipline.

**Hommes :** les triplettes sont réparties en catégories définies par SB (Voir pt 5). Si les joueurs composant une triplette sont de catégories différentes, celle-ci est classée dans la catégorie supérieure.

Le total des quilles donne le classement final de la discipline.

Les triplettes effectuent 6 parties consécutives avec un changement de pistes toutes les **3** parties.

Les joueurs d'une formation peuvent appartenir à des clubs différents.

Les remplacements ne sont pas autorisés.

Les formations mixtes (homme / dame) sont tolérées mais ne sont pas classées.

Les triplettes doivent être composées d'au moins 2 joueurs.

### **b. Doublettes**

**Dames :** Le total des quilles et handicaps donne le classement final de la discipline.

**Hommes :** Les doublettes sont réparties en catégories définies par SB. (Voir pt 5).

Si les joueurs composant une doublette sont de catégories différentes, celle-ci est classée dans la catégorie supérieure.

Les doublettes effectuent 8 parties consécutives avec un changement de pistes toutes les **4** parties.

Le total des quilles donne le classement final de la discipline.

Les remplacements ne sont pas autorisés.

Les joueurs d'une formation peuvent appartenir à des clubs différents.

Les formations mixtes (homme / dame) sont tolérées mais ne sont pas classées.

### **c. Individuels**

Les individuels se jouent en rythme doublette (deux joueurs par piste).

**Dames :** Le total des quilles et handicaps donne le classement final de la discipline.

**Hommes :** Les individuels sont répartis en catégories définies par SB. (Voir pt 5).

Les individuels effectuent 8 parties consécutives avec un changement de pistes toutes les **4** parties.

Le total des quilles donne le classement final de la discipline.

#### **d. Finales all events**

Le nombre total de quilles (handicap compris pour les dames) détermine le classement all events.

Dans chaque catégorie (dames, HA, HB, HC), le nombre de finalistes est de 6 joueuses et/ou joueurs.

**Pour la finale, le total des quilles est remis à zéro.**

Les finalistes effectuent 5 parties supplémentaires selon le système Petersen. Un bonus de 20 quilles sera donné par match gagné et 10 quilles en cas d'égalité. Le total des 5 parties, bonus inclus, et handicap inclus pour les dames, donne le classement des 6 premiers des championnats.

En cas d'absence d'un ou plusieurs finalistes, le score à battre (blind) est fixé à : 160 pour les dames, 190 en HA, 178 en HB et 165 en HC.

En cas d'égalité au terme de la finale c'est la rencontre directe entre les deux joueurs concernés qui est déterminante.

#### **e. Double mixte**

Chaque doublette doit être formée d'un homme et d'une dame.

Les doublettes sont réparties en 2 catégories (voir point 5).

Chaque formation effectue 6 parties consécutives avec un changement de pistes toutes les 3 parties.

**Le total des quilles donne le classement final de la discipline mais n'est pas pris en considération pour les classements en all events.**

### **3. RESULTATS**

#### **a. Classement**

Pour les classements des individuels, doublettes et triplettes, les joueurs ou formations à égalité sont départagés par la plus petite différence sur les parties jouées dans la discipline concernée.

Toutefois, pour les qualifications dans les finales all events, la plus petite différence entre toutes les parties jouées sera déterminante.

#### **b. Récompenses**

Des médailles sont attribuées aux 3 premières places, dans toutes les disciplines et toutes les catégories.

En outre, chaque finaliste individuel reçoit un souvenir.

**Un classement 'Juniors' est établi sur la base des 8 parties disputées en individuel.**

Des médailles sont remises aux 3 meilleurs juniors.

#### **4. DIVERS**

##### **a. Règlements SB**

Le règlement SB concernant les tenues de jeu, l'alcool, le tabac et l'usage de talc est strictement appliqué.

En cas de non-respect de ces règles, le contrevenant peut être exclu de la compétition.

**Il est interdit de déplacer les boules de piste avant que tous les joueurs aient lancé la dernière boule de la partie en cours.**

##### **b. Règlements FIQ**

Pour toutes les normes (boules, pistes, quilles, talc, etc..), le règlement FIQ est applicable.

Ce règlement fait également foi en cas de litige dans le déroulement du jeu (boule morte, quille tombée, erreur de pistes etc..).

##### **c. Panne**

Si le jeu est interrompu pour des raisons techniques pendant plus de 10 minutes, le joueur qui aurait déjà lancé sa première boule sans pouvoir terminer son frame peut demander à rejouer son frame en entier.

Si l'interruption de jeu est de plus de 15 minutes, les joueurs ont droit, à nouveau, à deux boules d'essai chacun.

Si la panne est plus importante et nécessite une interruption de plus de 20 minutes, les organisateurs peuvent décider de déplacer les joueurs sur d'autres pistes ou même à un autre horaire.

Les parties interrompues seront reprises au frame d'arrêt.

##### **d. Absence à la finale**

En cas d'absence annoncée **12 heures avant le début de la finale**, le joueur qualifié pour la finale est remplacé par le joueur classé au 7<sup>e</sup> rang à l'all events.

Il n'y a pas de remplacement en cas d'absence non annoncée dans le délai prescrit.

##### **e. Arrivée tardive**

Tout joueur non présent 15 minutes avant le début des jeux peut être remplacé sans aucune compensation.

Une formation incomplète doit commencer les jeux en même temps et au même rythme que toutes les autres. Aucun rattrapage n'est autorisé.

Le joueur retardataire commence sa partie au frame où en sont ses partenaires ou adversaires lors de son arrivée.

**f. Comportement antisportif**

Tout joueur ayant un comportement antisportif envers les autres participants, les organisateurs ou les spectateurs, avant, pendant ou après les jeux, peut être exclu de la compétition. Il en est de même pour toute tentative de tricherie.

L'exclusion ne donne droit à aucun remboursement, elle est valable pour toute la compétition (jouée ou non). De plus, des sanctions ultérieures restent réservées.

**g. Réclamations et/ou litige**

Toute réclamation concernant les scores doit se faire dans les plus brefs délais après l'affichage ou la publication des résultats.

En cas de litige, le cas est réglé par la SGB après avoir entendu les deux parties.

**h. Rythme de jeu**

Le rythme de jeu imposé par les formations en présence doit être respecté même si une formation est incomplète ou si elle n'a pas d'adversaire.

**5. CATEGORIES**

|               |          |                     |
|---------------|----------|---------------------|
| <b>Hommes</b> | <b>A</b> | <b>190 et plus</b>  |
|               | <b>B</b> | <b>178 à 189,99</b> |
|               | <b>C</b> | <b>moins de 178</b> |

En doublette hommes et en triplette hommes, c'est le joueur appartenant à la catégorie la plus élevée qui détermine la catégorie de sa formation.

Pour le **double mixte**, c'est l'addition des deux moyennes au 31 décembre qui détermine la catégorie de la formation :

|                     |                    |
|---------------------|--------------------|
| <b>330 et plus</b>  | <b>catégorie A</b> |
| <b>Moins de 330</b> | <b>catégorie B</b> |

**6. FINANCES D'INSCRIPTION**

La finance d'inscription **par joueur** est de :

|          |                         |
|----------|-------------------------|
| CHF 60.- | pour les triplettes     |
| CHF 70.- | pour les doublettes     |
| CHF 70.- | pour les individuels    |
| CHF 40.- | pour les doubles mixtes |

Les juniors (moins de 21 ans au 1<sup>er</sup> janvier) bénéficient d'une réduction de CHF 10.- par discipline, excepté pour le double mixte.  
Les joueurs âgés de 65 ans et plus au 1<sup>er</sup> janvier bénéficient d'une réduction de CHF 10.- par discipline, excepté pour le double mixte.

En cas d'abandon ou d'exclusion, aucun remboursement n'est accordé.

**Tout point non prévu dans ce règlement est tranché par le Comité SGB.**

amr/13.11.2025